



N° de résolution
ou annotation

**Province de Québec
MRC de Maskinongé
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts**

Une séance ordinaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu le 1er février 2021 à 19h30, à huis clos dû à la pandémie COVID-19 tel que le permet le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. L'enregistrement audio de la séance est disponible sur le site web de la municipalité tel que demandé via l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020.

À laquelle étaient présents :

- Monsieur Yves Robert
- Madame Lorraine L. Lambert
- Monsieur Pierre Picotte
- Monsieur Jean-Pierre Frappier
- Monsieur Alexis Charbonneau
- Madame Mélanie Lacoursière

Madame Maryse Allard, secrétaire-trésorière était présente.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Bourassa, maire.

Rés. # 24-02-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert, appuyée par monsieur Yves Robert et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, avec la mention que l'item « Varia » demeure ouvert.

Rés. # 25-02-2021

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte, appuyé par madame Mélanie Lacoursière et unanimement résolu, que le conseil approuve les procès-verbaux des séances précédentes.

Déboursés du mois de janvier 2021

Des chèques :	#20 556 à # 20 582	132 398.89 \$
Salaires :	#01 à #05	160 253.56 \$

Liste des comptes à payer :

Des chèques :	# 20 583 à # 20 636	270 819.78 \$
----------------------	----------------------------	----------------------

CERTIFICATION DES DISPONIBILITÉS DE FONDS

Je soussignée, secrétaire-trésorière, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses ci-dessus mentionnées.

Maryse Allard, secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Rés. # 26-02-2021

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Frappier
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau
Et unanimement résolu :

- d'approuver les dépenses ci-dessus.

CORRESPONDANCE

MELCCC	13-01-2021	Obtention d'une subvention au montant de 20 385.38\$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination résiduelles pour l'année 2020.
Ministre de l'Éducation	14-01-2021	Lettre officielle – Aide financière de 843 119 \$ - Projet réaménagement du Complexe Sportif Aurèle-Plante.
Secrétariat à la condition féminine	15-01-2021	Candidature pour la 12 ^e édition du prix Égalité Thérèse-Casgrain
CCIMM	18-01-2021	Mise en candidature pour la Soirée des Sommets.
Zeinab Hassaoui	27-01-2021	Requête pour le parachèvement du réseau de distribution d'électricité sur la route 349.
Plomberie Technic	01-2021	Offre de service / Inspection des canalisations par caméra.
Béton E.P. 1996	01-2021	Offre de service / Finition de béton.
SaniSource.ca	01-2021	Offre de service / Matériel sanitaire et de protection
ADMQ	01-2021	Mini-Scribe
Office des personnes handicapées du Québec	20-01-2021	Cérémonie virtuelle de remise du Prix À part entière – 23 février 2021, à 15 h.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 27-02-2021

DÉPÔT DE RAPPORTS DÉCOULANT DE LA GESTION CONTRACTUELLE

- La secrétaire-trésorière dépose le rapport annuel sur le règlement de la gestion contractuelle pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 et la liste des contrats de 2000 \$ et plus cumulant 25 000 \$ pour l'année 2020 pour que les élus en prennent connaissance. Les documents sont également accessibles sur le site web de la municipalité.

REMERCIEMENTS - DÉPART À LA RETRAITE DE MONSIEUR GILLES FRAPPIER

CONSIDÉRANT QUE M. Gilles Frappier, employé au service de la municipalité durant plus de 43 ans, à titre de secrétaire-trésorier a mis fin à son travail pour la retraite en date du 31 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE M. Frappier a fait un excellent travail au sein de la municipalité, par ses qualifications et compétences dans son domaine;

CONSIDÉRANT QUE M. Frappier, s'est dévoué à la municipalité tout au long de sa carrière;

Pour cette belle fin de carrière, c'est avec gratitude, qu'il est unanimement résolu par les membres du Conseil Municipal :

- de remercier, M. Gilles Frappier, pour son engagement et sa fidélité au cours de ses années de service, tout en reconnaissant son apport exceptionnel à l'innovation de la municipalité selon le temps et lui souhaiter de profiter de cette douce liberté qu'offre la retraite. Tous nos vœux pour une heureuse retraite.

Rés. 28-02-2021

MODIFICATION DE SIGNATAIRE -CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de Monsieur Gilles Frappier, secrétaire-trésorier en date du 31 janvier 2021;

CONSIDÉRANT l'arrivée en poste de Madame Maryse Allard en remplacement de celui-ci à compter du 1^{er} février 2021;

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière

Appuyée par madame Lorraine L. Lambert

Et unanimement résolu :

- d'autoriser la secrétaire-trésorière et/ou la directrice générale à effectuer les démarches nécessaires afin de retirer le nom de M. Gilles Frappier comme signataire autorisé de la municipalité auprès de l'institution financière (Caisse Populaire Desjardins de Saint-Alexis-des-Monts) ou de tout autre document dont une signature est requise et de le remplacer par celui de Maryse Allard.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 29-02-2021

**MODIFICATIONS À APPORTER AUX DIFFÉRENTES
INSTANCES GOUVERNEMENTALES**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de Monsieur Gilles Frappier, secrétaire-trésorier en date du 31 janvier 2021;

CONSIDÉRANT l'arrivée en poste de Madame Maryse Allard en remplacement de celui-ci à compter du 1^{er} février 2021;

Il est proposé par monsieur Yves Robert
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau
Et unanimement résolu :

- d'autoriser la secrétaire-trésorière et/ou la directrice générale à effectuer les changements nécessaires auprès de toutes les instances gouvernementales (provinciale et fédérale) afin que madame Maryse Allard puisse agir pour et au nom de la municipalité, notamment auprès du registraire des entreprises du Québec.

Rés. 30-02-2021

AUTORISATION CARTE DE CRÉDIT VISA

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de Monsieur Gilles Frappier, secrétaire-trésorier en date du 31 janvier 2021;

CONSIDÉRANT l'arrivée en poste de Madame Maryse Allard en remplacement de celui-ci à compter du 1^{er} février 2021;

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière est autorisée à procéder à des achats pour et au nom de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts;

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau
Et unanimement résolu :

- d'autoriser madame Maryse Allard, secrétaire-trésorière à obtenir une carte de crédit Visa Desjardins en remplacement de celle octroyée à M. Gilles Frappier pour le compte de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

Rés. 31-02-2021

AUTORISATION DE FORMATIONS

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par madame Lorraine L. Lambert
Et unanimement résolu :

- d'autoriser madame Maryse Allard, secrétaire-trésorière et directrice-générale adjointe, ainsi que madame Sylvie Clément, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe aux formations suivantes :



N° de résolution
ou annotation

Rés. 32-02-2021

Maryse Allard :

- Éthique et déontologie professionnelle, formation à distance en Webdiffusion au coût de 50\$ (taxes en sus);
- Comptabilité et finances municipales 102, formation à distance qui aura lieu les 11 et 19 juin 2021 au coût de 380\$ (taxes en sus).

Sylvie Clément :

- Éthique et déontologie professionnelle, formation à distance en Webdiffusion au coût de 50\$ (taxes en sus).

CALENDRIER MUNICIPAL – ÉDITIONS 2022-2023-2024

SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE PUBLICATION

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau

Appuyé par monsieur Pierre Picotte

Et unanimement résolu :

- que le conseil autorise Madame Sylvie Clément directrice-générale, à signer un contrat avec la Cie Éditions Média Plus Communication (EMPC), concernant la publication du calendrier municipal – Éditions 2022-2023-2024 pour la somme de 1 250 \$ (taxes en sus) par année pour une période de 3 ans.

Rés. 33-02-2021

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Maskinongé a été adopté le 8 août 2018 par la résolution numéro 50/08/18;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie Chapitre S3.4 stipule : Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un Schéma de couverture de risques incendie doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la sécurité incendie de la municipalité a produit un rapport à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Robert

Appuyé par monsieur Jean-Pierre Frappier

Et unanimement résolu :

- de procéder au dépôt du rapport d'activités du service incendie pour l'exercice 2020 auprès de la MRC de Maskinongé afin que celui-ci soit transmis au ministère de la Sécurité Publique.



N° de résolution
ou annotation

Rés 34-02-2021

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

SIGNATURE DES ENTENTES CONCERNANT LES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité agit à titre de sous-traitant pour le Ministère des Transports en ce qui concerne le déneigement des routes sous la responsabilité du MTQ;

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte

Appuyé par monsieur Yves Robert

Et unanimement résolu :

- d'autoriser la directrice générale et/ou la secrétaire-trésorière, à signer au nom de la municipalité, le contrat de déneigement pour la saison hivernale 2021-2022 et les contrats futurs à intervenir en la matière avec le ministère des Transports du Québec.

Rés. 35-02-2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION ANNA-MILOT NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT

CONSIDÉRANT QUE depuis le 1^{er} janvier 2021 l'Office municipal d'habitation Anna-Milot, a succédé à l'Office municipal d'habitation de Charette, à l'Office municipal d'habitation de Saint-Alexis-des-Monts, à l'Office municipal d'habitation de Saint-Barnabé Nord et à l'Office municipal d'habitation de Saint-Paulin, lesquels sont éteints; (Référence Lettres patentes, enregistrées le 29 septembre 2020, registre 1553, feuillet 40);

CONSIDÉRANT QUE le nouvel Office est administré par un conseil d'administration qui en conduit les opérations, lequel est composé de neuf (9) membres qui en sont aussi les administrateurs.

Sa constitution est la suivante :

- Un (1) membre est nommé par le conseil municipal de Charette;
- Un (1) membre est nommé par le conseil municipal de Saint-Alexis-des-Monts;
- Un (1) membre est nommé par le conseil municipal de Saint-Barnabé;
- Deux (2) membres sont nommés par le conseil municipal de Saint-Paulin;
- Deux (2) membres sont nommés par le ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec parmi les groupes socioéconomiques représentatifs de la région;
- Deux (2) membres sont élus parmi l'ensemble des locataires de l'Office, conformément à la Loi sur la Société d'habitation du Québec



N° de résolution
ou annotation

Rés. 36-02-2021

En conséquence,

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par madame Lorraine L. Lambert
Et unanimement résolu :

- que le conseil municipal de Saint-Alexis-des-Monts nomme monsieur Luc Béland comme administrateur sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation Anna-Milot, à titre de représentant de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, le tout tel que prévu dans les lettres patentes.

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION ANNA-MILOT (OMH)
PRÉSENTATION DU BUDGET 2021**

CONSIDÉRANT QUE l'Office Municipal d'Habitation Anna-Milot a déposé son budget d'opération pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit participer à 10% de ce budget pour la portion représentant l'OMH de Saint-Alexis-des-Monts, soit l'immeuble no. 2113 et présenter ce budget au conseil;

Il est proposé par monsieur Yves Robert
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau
Et unanimement résolu :

- d'approuver le budget de l'OMH Anna-Milot, pour l'année 2021.

Rés. 37-02-2021

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE
COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert
Appuyée par monsieur Pierre Picotte
Et unanimement résolu :

- d'autoriser madame Sylvie Clément, directrice générale, à déposer pour et au nom de la municipalité, une demande d'aide financière dans le cadre du projet d'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière.

Rés. 38-02-2021

**PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS
NOMINATION DU COMITÉ POUR ASSURER LE SUIVI**

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués au cours des derniers mois afin de revoir et rééditer les plans d'action de la Politique Familles-Aînés de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts et de la MRC de Maskinongé;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche a mise en place un processus de mécanisme de consultation public à savoir : un sondage destiné à la population, des séances de consultation citoyenne et des groupes de discussion;

CONSIDÉRANT QUE les besoins des aînés, des familles ainsi que des enfants ont été pris en considération;



N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement communautaire, que les élus(es) responsables des questions familles-aînés ainsi que les partenaires locaux et régionaux ont contribué par le biais de rencontres de travail et d'échange d'expertise à concrétiser le projet de mise à jour;

CONSIDÉRANT QUE les élus(es) responsables des questions familles-aînés se sont dotés d'un comité citoyen afin de concevoir le plan d'action quinquennal;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier du ministère de la Famille, secrétariat aux aînés et celui de la MRC de Maskinongé par le Fonds de développement du territoire.

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyé par monsieur Yves Robert
Et unanimement résolu :

- de nommer le comité territorial comme étant le comité de suivi de la Politique Familles-Aînés de la MRC de Maskinongé 2020-2025.

Rés. 39-02-2021

**AUTORISATION DE BUDGET RELATIF AUX DÉPENSES
DE CERTAINES ACITIVITÉS POUR LA SAISON HIVERNALE 2021**

CONSIDÉRANT QUE des sommes ont été prévus au budget pour la réalisation de diverses activités;

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau
Appuyé par monsieur Yves Robert
Et unanimement résolu :

- d'autoriser les dépenses pour les activités à être organisées en compensation de la fête d'hiver et des activités de la relâche annulées compte tenu du contexte COVID pour un budget maximal de ± 4 800 \$.

Rés. 40-02-2021

**DÉMISSION DU DIRECTEUR DES LOISIRS, DU TOURISME
ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par monsieur Pierre Picotte
Et unanimement résolu :

- d'accueillir la lettre de démission du directeur des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire, Monsieur Félix Beaudry, à l'effet qu'il quittera son poste le 5 février 2021.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 41-02-2021

**PROCESSUS D'EMBAUCHE D'UN (E) DIRECTEUR (TRICE) DES LOISIRS,
DU TOURISME ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
MANDAT À UNE FIRME DE RESSOURCES HUMAINES**

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert
Appuyée par monsieur Yves Robert

Et unanimement résolu :

- d'entériner la dépense relative au mandat octroyé à, la firme Claude Grenier Ressources Humaines Inc., concernant le processus d'embauche d'un directeur ou d'une directrice des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire, tel que décrit dans une offre de service datée du 20 janvier 2021 pour un montant de 4 350.00\$ (taxes en sus).

Rés. 42-02-2021

**RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LE MAURICIE
ADHÉSION 2021**

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte
Appuyé par madame Mélanie Lacoursière
Et unanimement résolu :

- d'autoriser le paiement de la contribution annuelle de 2021 au montant de 16 550,37\$ (taxes en sus) du CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.

Rés. 43-02-2021

LA NATURE D'ALEXIS DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2021

Le Conseil Municipal a reçu une demande d'aide financière le 22 novembre 2020 relativement à un projet concernant la mise à niveau, la réfection et réparation dans leur réseau de sentiers du Lac Aqueduc qui sera effectué en 2021.

Après étude de la demande.

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par monsieur Jean-Pierre Frappier

Et unanimement résolu :

- d'octroyer une aide financière non récurrente au montant de 5 000 \$ à l'organisme « La Nature d'Alexis » afin d'effectuer les travaux de mise à niveau, de réfection et de réparation dans leur réseau des sentiers du Lac Aqueduc tels que spécifiés à leur demande



N° de résolution
ou annotation

Rés. 44-02-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Lorraine L. Lambert et unanimement résolu, que l'assemblée soit levée.

Maire

Secrétaire-Trésorière

« Je, Michel Bourassa, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

